

Rassemblement jeudi 25 avril 2013 à 9 heures 30 contre la dégradation des conditions de travail et la mise en danger des personnels.

Manque de personnel, non remplacement des absences, alourdissement de la charge de travail, allongement du temps de travail, dialogue social quasi inexistant, mépris de la parole des personnels et de leur représentants élus, des pressions hiérarchiques de plus en plus fortes... les conditions de travail des personnels de la Région Île-de-France sont sérieusement dégradées.

Nos organisations syndicales constatent tous les jours, dans les services et dans les établissements scolaires, que la dégradation des conditions de travail a un effet direct sur la santé des personnels.

La fatigue, les pépins physiques, les accidents de santé se multiplient. Le travail se fait de plus en plus sous pression et les rapports et mesures disciplinaires tendent à devenir un mode de gestion des personnels ainsi mis en danger. L'aggravation des conditions de travail a un impact direct sur l'entourage. Au-delà des agents, ce sont les collègues, les amis et la famille qui souffrent avec l'agent. Trop souvent, en cas de problème, la région déplace l'agent et ne règle pas la situation.

A plusieurs reprises, nous avons alerté sans effet la Région des grandes difficultés rencontrées par les agents dans l'exercice de leurs fonctions. Nous avons réclamé l'adoption du document de prévention, mais son élaboration est différée à coup d'audits et de diagnostics.

Aujourd'hui, **4 suicides et 5 tentatives de suicides** ont eu lieu. La région fuit ses responsabilités et n'a réalisé qu'une seule enquête dans le cadre des dispositions prévues pour un Comité d'Hygiène et de Sécurité (CHS) et deux enquêtes de l'administration sur l'administration dont l'une apporte de fausses conclusions.

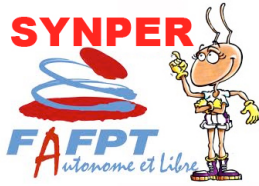
Aujourd'hui, **2 Accidents vasculaires cérébraux (AVC)** ont eu lieu sur un même site où les agents s'étaient plaints de la surcharge de travail. L'hypertension due au stress est corrélée à l'augmentation du risque d'AVC. Nous avons demandé que cette situation soit évoquée au Comité d'Hygiène et de Sécurité mais la Région préfère faire l'autruche.

Pour l'ensemble de ces raisons, nous invitons les agents de la région Île-de-France, tant du siège que des lycées, à un

rassemblement le jeudi 25 avril 2013 ,

à 9h, à l'ouverture de la réunion du Conseil Régional.

Place André Tardieu, 75007 PARIS (en face du 35 boulevard des Invalides, à la sortie du Métro Saint-François Xavier)



le jeudi 25 avril 2013, à 9h30

Place André Tardieu, 75007 PARIS

(en face du 35 boulevard des Invalides, à la sortie du Métro Saint-François Xavier)

Nous demandons :

- L'immédiate application des droits à la santé des agents, le respect de la mise en place de la protection fonctionnelle et l'immédiat reclassement des agents en inaptitudes. L'adoption future du document unique, outil de prévention obligatoire toujours absent de notre collectivité, ne doit pas permettre à l'employeur d'éviter l'application immédiate des droits des salariés.
- L'application du droit, c'est à dire des **enquêtes** sur chaque situation avec un représentant des salariés et un représentant de l'employeur, dans le cadre du CHS-CT afin de comprendre chaque situation et, si nécessaire, améliorer ensemble notre prévention des risques.
- La prise en compte de **l'expression des organisations syndicales et des revendications** d'amélioration des conditions de travail dont elles sont porteuses.

Ce rassemblement **dans la dignité** aura la forme juridique d'un **préavis de grève** afin de faciliter le déplacement des agents venants de loin. Comme pour toutes les grèves et encore plus pour celle-ci, nos organisations demandent au Président de la Région de ne pas effectuer de prélèvements de salaires.